

Les discriminations et les VSS dans l'enseignement supérieur et la recherche

Discriminations

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

En droit français, une discrimination est un traitement défavorable fondé sur un ou plusieurs critères précis (sexe, orientation sexuelle, apparence physique, origines, etc.) dans une situation spécifique (recrutement de bénévoles pour une association étudiante, accès à un événement festif, etc.). La loi reconnaît 25 critères discriminatoires. Le caractère discriminatoire (en lien avec les 25 critères de discriminations) peut être défini comme une circonstance aggravante dans le cas d'injure, de violence, de harcèlement, etc.

Racisme



LGBTIphobies

Qu'est-ce que les LGBTIphobies ?

Ce sont l'ensemble des discriminations et violences subies par les personnes LGBTQIA+. Ces discriminations et violences prennent souvent la forme d'insultes, de propos LGBTIphobes, mais aussi de menaces, harcèlement, voire de violences physiques.

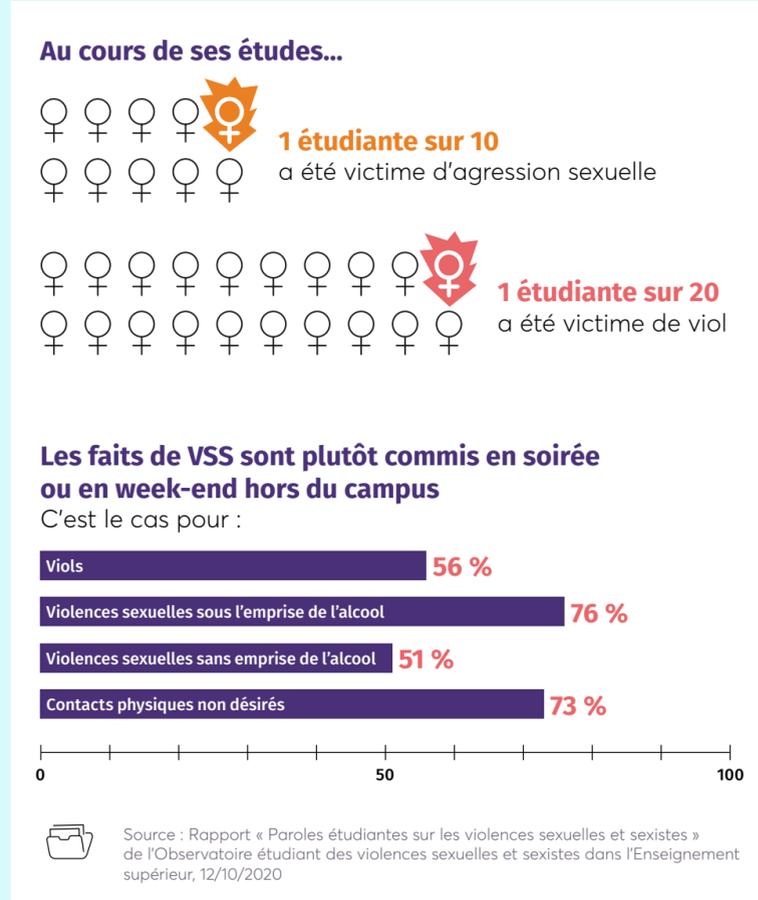
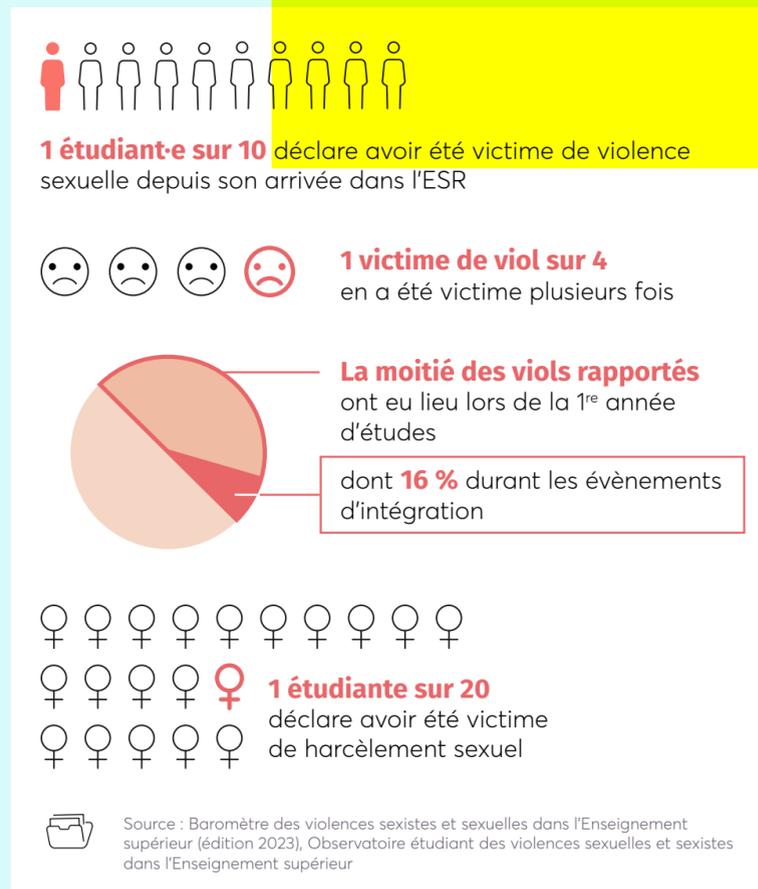
LGBTQIA+ : lesbienne, gay, bisexuel·le, transgenre, queer, intersexe, asexuel·le, + (non-binaire, fluide, questionning, pansexuel·le, aromantique, autres).



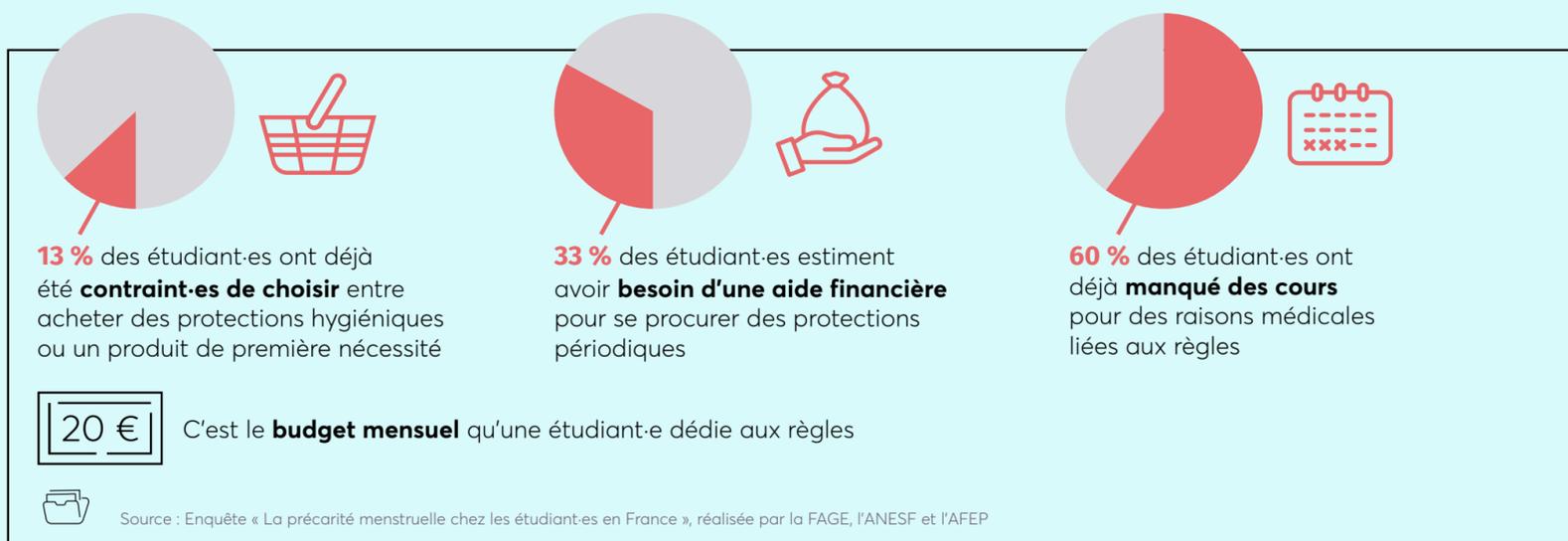
Violences sexistes et sexuelles (VSS)

Qu'est-ce que les violences sexistes et sexuelles ?

Ce sont l'ensemble des violences (physiques, sexuelles, verbales ou psychologiques) perpétrées à l'égard d'une personne en raison de son genre, ses pratiques sexuelles, son orientation sexuelle, etc.



Précarité menstruelle



L'Université Paris Nanterre lutte contre les discriminations et les VSS